



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Turquie

Question écrite n° 48882

### Texte de la question

M. Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur d'éventuelles violations des droits de l'homme en Turquie. Il lui demande quelles démarches ont été entreprises par la France et par l'Union européenne auprès du gouvernement turc pour obtenir des informations et pour obtenir la cessation de ces violations si elles étaient confirmées.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Turquie. La France attache traditionnellement la plus haute importance à la protection des droits de l'homme en Turquie. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée nationale turque, le 6 mars dernier, d'une loi qui réduit la durée de la garde à vue, limitant ainsi l'éventualité de mauvais traitements. L'adoption de ce texte concrétise l'engagement pris par le vice-Premier ministre, ministre des affaires étrangères de Turquie, Mme Ciller, le 17 octobre 1996 et confirme à cinq de ses homologues européens, à Rome, le 29 janvier 1997. Nous encourageons naturellement les autorités turques à poursuivre dans cette voie. Une série de mesures en matière de garantie de la liberté d'expression a également été annoncée et devrait faire l'objet d'un projet de loi cette année. Ceci constituerait une avancée démocratique significative et devrait mettre fin à des affaires judiciaires qui ternissent l'image de la Turquie. Par ailleurs, l'annonce, par Mme Ciller, le 22 mars, de la mise en place d'un bureau chargé d'enquêter sur les cas des personnes disparues sous l'autorité du ministère de l'intérieur est un pas supplémentaire dans la bonne direction.

### Données clés

**Auteur :** [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48882

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1008

**Réponse publiée le :** 7 avril 1997, page 1772